

**ELOGE FUNEBRE DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME  
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'HOMMAGES A  
L'ANCIEN PRESIDENT DE LA CHAMBRE JUDICIAIRE,  
HENRI AMOUSSOU-KPAKPA**

*Cotonou, Ganhi le 21 janvier 2022*

Il s'en est allé, lui aussi.

Il est entré dans la félicité éternelle.

Il s'en va avec le charme de sa discrétion et dans le calme qu'il aimait tant.

Il en rajoute à la liste bien funeste de ces hommes valeureux qui ont écrit les pages glorieuses de l'histoire de la Magistrature béninoise.

Il n'y a pas si longtemps en effet, la famille judiciaire de notre pays, réunie en ces mêmes lieux, ancien siège de la Cour suprême, disait adieu à deux icônes de l'institution judiciaire qui ont tiré leur révérence : feus Alexandre DURAND et Maxime Vitou TCHEDJI.

Il y a à peine quelques mois, en proie à une bien douloureuse émotion, nous assistions impuissants, au départ dans l'au-delà de cette autre figure emblématique de la justice béninoise. J'ai nommé feu Magloire KINIFO.

Ceux-là qui ont fait la fierté du corps judiciaire national, porteurs de tant de valeurs auxquelles ils étaient si attachés et dont la foi en ce que représente la justice pour l'équilibre de notre société, était si forte et si enracinée, ces magistrats-là, dis-je, quittent un à un, la scène, créant inéluctablement en nous un vide bien difficile à combler.

**Monsieur le Président de la Cour constitutionnelle ;**

**Madame le Président de la Cour des comptes ;**

**Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;**

**Distinguées personnalités ici présentes ;**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Cour suprême ;**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats honoraires;**

**Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;**

**Mesdames et Messieurs les Magistrats des Cours et Tribunaux de la République ;**

**Mesdames et Messieurs les Auxiliaires de justice, toutes catégories confondues ;**

**Chers parents éplorés ;**

**Chers amis de la grande famille AMOUSSOU-KPAKPA ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants de l'Association NONVITCHA ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

Le mardi 11 janvier 2022, le Président Henri AMOUSSOU-KPAKPA s'est éteint à son domicile sis à Cotonou-Akpakpa. Il nous quitte à jamais.

En ces circonstances bien douloureuses, les membres de la Cour suprême et son personnel administratif de soutien voudraient saluer ce jour et en ces lieux, la mémoire de ce grand Magistrat, mémoire devant laquelle ils s'inclinent très religieusement.

Permettez-moi, **distinguées personnalités** ici présentes, de vous exprimer les remerciements et les sentiments de gratitude de notre Cour, vous qui avez accepté de vous associer aux hommages mérités que nous avons décidé de rendre à un magistrat hors du commun, à un homme de foi et de caractère dont l'humilité, l'intégrité, la compétence auront forcé l'admiration de tous ceux qui l'ont connu.

Les principaux Magistrats officiant aujourd'hui à la Cour suprême appartiennent à une génération qui n'est pas en mesure de parler véritablement du personnage exceptionnel que fut le Président Henri AMOUSSOU-KPAKPA.

Je voudrais donc laisser le soin aux éminents doyens ici présents qui mieux que nous, trouveront les mots les plus appropriés pour magnifier l'œuvre et sublimer le parcours professionnel de ce haut magistrat de la République.

La jeune génération qui l'aura observé au soir de sa carrière et de sa vie tout court, retient cependant de cet aîné, l'image d'un Magistrat laborieux, un homme de conviction, empreint d'une humilité à nulle autre pareille.

D'une discrétion exceptionnelle, tout en lui était modération.

Les mots de compassion qui nous parvenus après son décès sont quasiment les mêmes.

Du Bâtonnier Robert DOSSOU, nous apprenons que même à la retraite pendant qu'il servait la Cour constitutionnelle, il était à sept (07) heures du matin déjà au bureau. Il était un travailleur infatigable, ne reculant devant rien même au prix de sa santé.

Le Garde des Sceaux, Ministre en charge de la Justice, nous a, quant à lui, écrit ceci : « *Je voudrais ici vous présenter mes sincères condoléances et vous dire combien j'ai été attristé par la disparition de ce haut Magistrat dont j'ai personnellement apprécié la compétence et la droiture. Par égard pour sa mémoire, j'entends m'associer à l'hommage envisagé et serai donc présent à la cérémonie prévue pour ce vendredi 21 janvier 2022 à l'annexe de la Cour suprême à Ganhi.* ».

### **Mesdames et Messieurs ;**

La riche carrière de Magistrat que débuta le doyen AMOUSSOU-KPAKPA en qualité de Président du Tribunal de Première Instance de Parakou et qu'il acheva dans l'une des plus hautes fonctions judiciaires, en qualité de Président de la Chambre judiciaire de la Cour suprême, atteste en effet de la dimension hors du commun de l'homme que nous pleurons aujourd'hui.

Dans toutes les autres fonctions juridictionnelles qu'il exerça, Henri AMOUSSOU-KPAKPA aura été un modèle de Magistrat n'obéissant qu'à la loi et à sa conscience comme il n'en existe plus assez de nos jours.

Ces valeurs qu'il portait et ses qualités de Magistrat rigoureux ne l'auront point quitté même dans ses fonctions de Président de la Cour de sureté de l'Etat et de Président de la Commission Nationale de Vérification des Biens, commission mise en place par le Président Nicéphore Dieudonné SOGLO, au lendemain de la Conférence des Forces Vives de Nation et qui portera son nom.

**Président AMOUSSOU-KPAKPA ;**

Que nous laisses-tu en héritage ?

Assurément pas un ouvrage, pas une théorie scientifique, pas une doctrine mais le souvenir d'une vie professionnelle bien pleine et bien accomplie, une vie au service du Droit, au service de la Vérité, au service de la Justice.

Comme feus Frédéric HOUNDETON, Alexandre PARAÏSO, Alexandre DURAND, Magloire KINIFO et les autres qui t'ont précédé auprès de l'Eternel, tu nous laisses le souvenir immortel du juge républicain dont a besoin le Bénin du Renouveau Démocratique.

Puisse ta vie que tu as voué à Dieu et ton parcours professionnel, inspirer les générations présentes et futures dans l'exercice de l'office du juge.

A ta famille éplorée, nous réitérons nos condoléances les plus attristées.

A ta chère épouse, maman Gertrude,

A tes enfants : Carmen, Euloge, Olivier et Eusèbe ; à tes petits fils qui te pleurent, nous voulons dire la peine et la tristesse de tous ceux qui t'ont aimé.

Leur douleur est également la nôtre.

Je leur dis aussi l'amitié et la solidarité des membres de la Cour suprême.

**Cher Président ;**

Puisse le Très-Haut, dans son infinie miséricorde, t'accueillir à bras ouverts et t'envelopper de sa Paix.

Poursuis donc ton chemin vers la Lumière qui brille sans fin !

Repose en paix et que du haut du ciel, tu intercèdes pour la grandeur de la famille judiciaire de ton pays !

Adieu, cher Président !

Adieu !

**Victor Dassi ADOSSOU**